

La théorie du complot de l'année dernière vient d'être adoptée en première lecture par l'Assemblée nationale.

En douce, de nuit et pendant les fêtes, comme toutes les lois scélérates.

Et les anticomplotistes veillent, en dénonçant les « complotistes » et protégeant les comploteurs.

— Étienne Chouard (@Etienne_Chouard) [January 7, 2022](#)

Véran Le Fourbe (déc. 2021) : « Le pass vaccinal est une forme déguisée de l'obligation vaccinale, mais c'est plus efficace qu'une obligation vaccinale : empêcher des gens d'aller dans des bars, des restaurants, dans des lieux qui reçoivent du public, s'ils ne sont pas « vaccinés », c'est plus efficace que de leur mettre une amende de 100 € quand on les attrape dans la rue. »

Ce que nous impose ce faux « représentant » est un abus de pouvoir. Écoutez cet AVEU.

Je vous invite tous à lire, imprimer ET AFFICHER PARTOUT les art. 312 et suivants du code pénal, qui incriminent L'EXTORSION de consentement : <https://t.co/A95xljDjl7#NousNavonsPasDeConstitution> pic.twitter.com/y8Mk4zcVVm

— Étienne Chouard (@Etienne_Chouard) [December 22, 2021](#)

Je vous invite tous à lire, imprimer ET AFFICHER PARTOUT les art. 312 et suivants du code pénal, qui incriminent L'EXTORSION de consentement :

https://legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070719/LEGISCTA000006165327/#LEGISCTA000006165327

#NousNavonsPasDeConstitution

La technique de domination du GOUVERNEMENT est la même que celle de la MAFIA : le mafieux terrorise ses victimes, puis il se présente lui-même comme le protecteur, en échange de leur docilité.

L'obligation vaccinale, c'est de l'EXTORSION (art 312 et suivants du code pénal)

Ils ne sont grands que parce que nous sommes à genoux.

https://twitter.com/Etienne_Chouard/status/1473589896891842561?s=20